**DESCRIPTION DU POSTE**

Le commandant de niveau est responsable de la progression de son niveau. De plus, il est responsable du respect des standards de tenue et d’exercice militaire de ses cadets et supervise ses sous-officiers et ses cadets. Plus particulièrement, il :

1. aide ses cadets à progresser, tant au niveau de l’exercice militaire qu’au niveau de la tenue, et s’assure qu’ils respectent les directives applicables (motivation d’absence, objectifs de financement, etc.) ;
2. veille au bon moral de ses cadets en les encourageant lorsque nécessaire, en reconnaissant leurs bons coups et en prenant des initiatives pour favoriser leur esprit d’équipe ;
3. supervise ses sous-officiers et ses cadets lors de toute activité de l’unité ;
4. veille à ce que tous les cadets de son niveau aient accès aux messages de la semaine;
5. supervise l’inspection des cadets de son niveau, transmet au commandant des services techniques la liste de pièces d’uniformes manquante préparée par le commandant adjoint et assure le suivi des situations problématiques concernant la tenue de ses cadets (coupe de cheveux non conforme, bottes mal cirées, etc.) ;
6. tient, avec la collaboration de ses sous-officiers, un aide-mémoire sur la progression et la performance de ses cadets de façon à être en mesure d’en faire état à son responsable de niveau ;
7. donne l’exemple en tout temps par sa tenue, son comportement et son implication lors des différentes activités de l’unité ;
8. informe l’état-major cadet et son responsable de niveau de tout problème rencontré sur son niveau ;
9. exécute toute autre tâche et dispense toute période d’instruction qui lui est assignée.

**GRADE MAXIMAL À CE POSTE :** Sergent de section

**RELÈVE DE :** Responsable de niveau, état-major cadet